

**POLITIQUE EN MATIÈRE
DE SERVICES DE GARDE**

établir
des liens

**Se servir des rapports publics pour suivre
la progression des services de garde au Canada**

**Congrès ECEBC/FCSGE 2008
Vancouver, Colombie-Britannique**

**Lynell Anderson, CGA
Mai 2008**



Alberta 2003/2004 Rapport DPE

« L'Alberta est un chef de file au chapitre de la prestation des programmes et des services de développement de la petite enfance »

R. Klein, novembre 2004



Établir des liens...

Au départ, l'initiative financée en vertu du Programme de partenariats pour le développement social :

- ***Soutenait*** l'analyse des investissements réalisés par les PT* dans le cadre des ententes de transferts fédéraux en se fondant sur les **rapports au public**
- ***Favorisait*** une meilleure compréhension des investissements consentis par les gouvernements

* *provinces et territoires*



Comment s'y prenait-on?

1. **Outils** – site Web, feuillets d'information et outils : liste de contrôle de planification et modèle d'implantation
2. **Partage d'informations** – expliquer et mettre en lumière les transferts fédéraux
3. **Rapport public** – basé sur les rapports PT au public en vertu des ententes FPT (octobre 2007)

L'initiative financée par le fédéral est terminée →

Travail de surveillance publique se poursuit



Quels sont les engagements compris dans les ententes FPT?

1. **Améliorer et développer les programmes de DPE**, y compris les services de garde à l'enfance
2. **Produire des rapports clairs** de manière à ce que le public puisse suivre les progrès réalisés



Transferts fédéraux aux provinces et territoires

<i>Millions \$</i>	2008/09
2000 DPE	\$500
2003 SÉGE réglementés	350
2005 SÉGE réglementés	0
2007 Places en garderie	250
Total des transferts fédéraux	\$1,100



Deux questions fondamentales:

1. Les rapports publics permettent-ils de suivre avec clarté les progrès réalisés?
2. Y a-t-il eu des améliorations dans les programmes de DPE, y compris dans les services de garde, en vertu des ententes FPT?



Rapport public sur le rendement

But principal... expliquer de façon claire et concise dans quelle mesure les buts et objectifs visés ont été atteints et à quel coût.

Énoncé des pratiques recommandées du CCSP (PR-2)



Rapport au public clair...

- Facilement accessible et identifiable
- Contient des renseignements fiables, valides, pertinents, justes, comparables, cohérents et compréhensibles
- Met l'accent sur des **mesures de performance significatives** (*indicateurs clés*)
- Établit le lien entre les résultats projetés et réels

Énoncé des pratiques recommandées du CCSP (PR-2)



Mesures de performance significatives/Indicateurs clés

Indicateurs :

- Utilisés pour communiquer des renseignements sur les systèmes
- En reconnaissance de la complexité des systèmes, les indicateurs aident à les décrire en termes plus simples
- But – aide à la compréhension, à l'élaboration de politiques et à la prise de décision



Rapport sur les services de garde exigé/suggéré:

Indicateurs spécifiques :

- Disponibilité – N^{bre} de places, familles
- **Accessibilité - % de population ciblée**
- Abordabilité – **tarifs**, subventions
- Qualité – formation, **salaires**, ratios

Et information descriptive et financière sur **tous** les services éducatifs et de garde à l'enfance

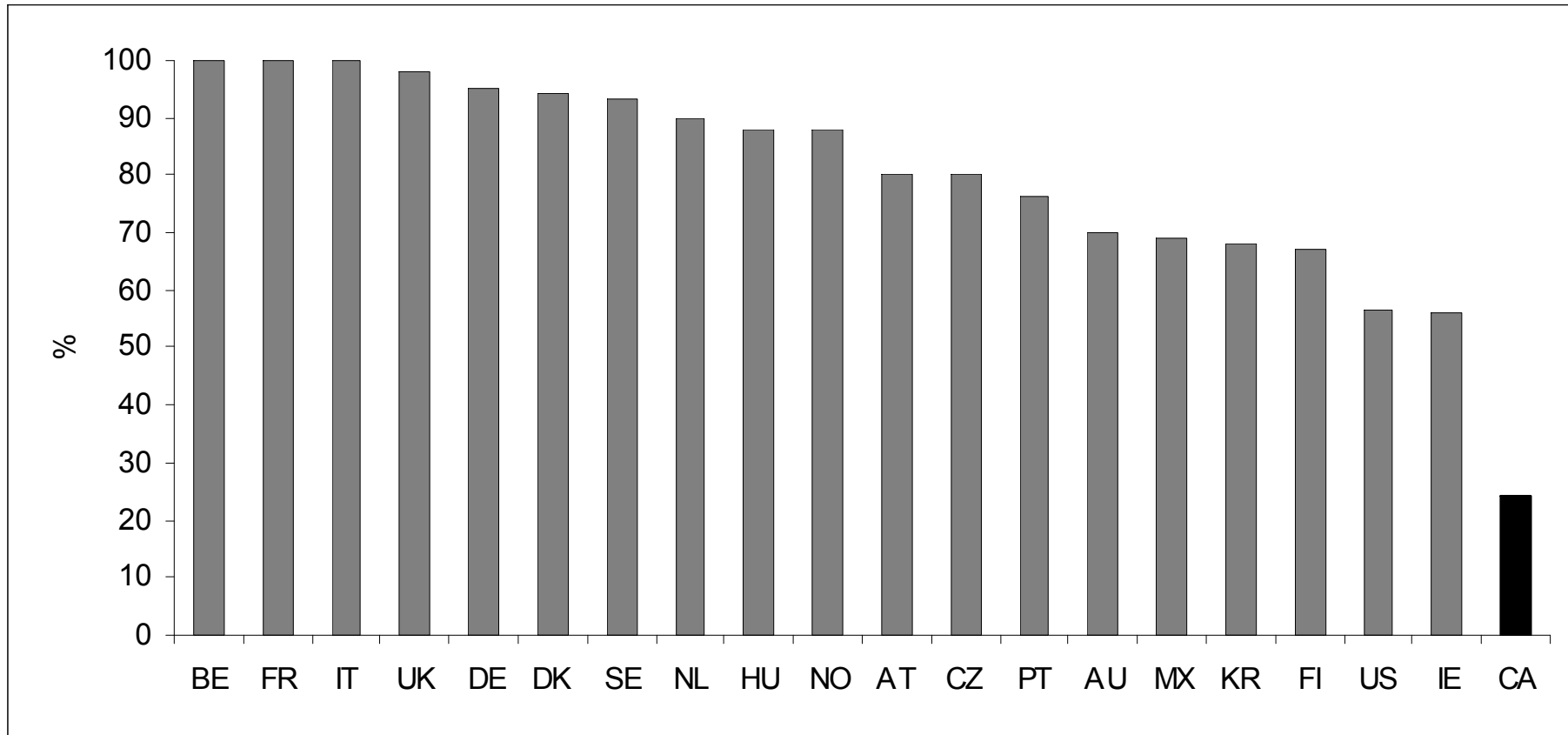


Quelques aspects critiques liés au rendement?

Malgré les contributions parentales assez élevées, les tarifs demandés en garderie ne suffisent pas pour verser des salaires et des avantages sociaux qui correspondent au niveau d'éducation et de responsabilité du personnel éducateur.

Rapport public de l'Île-du-Prince-Édouard, 2002-2003, p. 36

Pourcentage d'accès, enfants de 3 à 6 ans



Sources des données: OCDE. (2006). *Starting Strong II: Early Childhood Education and Care*. Portraits des pays.

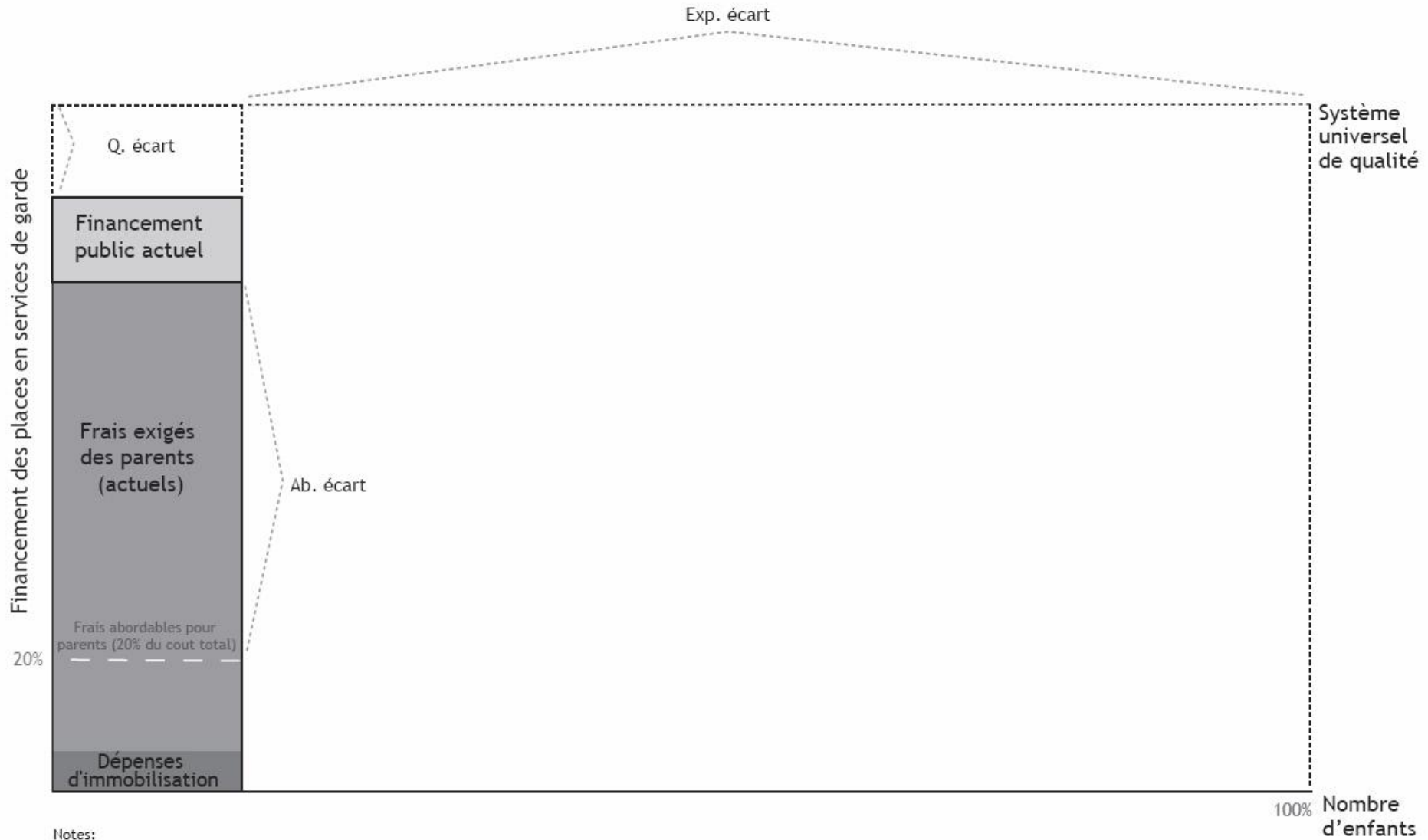
AU, CZ, FI, HU, NL, UK – Estimations (moyennes établies tous groupes d'âge confondus)

DE – Estimation (moyenne)

CA – Enfants de zéro à six ans en services de garde y compris en services de garde en milieu familial réglementés

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

Situation actuelle



Notes:

1. Q. écart = écart de financement public en terme de qualité (notamment salaires et avantages sociaux, et formation)
2. Ab. écart = écart de financement public en terme d'abordabilité (frais déboursés par parents)
3. Exp. écart = écart de financement public en terme d'expansion (places additionnelles subventionnées pour atteindre les seuils de qualité et d'abordabilité souhaités)

Source:

Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA et YWCA Canada



Stratégie ciblée d'investissements publics

Comme le recommandent l'OCDE et la communauté des services de garde... passer de la formule frais aux usagers au financement direct des services, coordonner les politiques et rendre compte de l'atteinte des objectifs publics suivants :

- **Qualité** – amélioration de la rémunération du personnel formé
- **Abordabilité** – réduction des tarifs demandés aux parents, et subventions
- **Accessibilité** – créer de nouvelles places, inclusion



Stratégie ciblée d'investissements publics

Modèle utilisé par la Coalition of Child Care Advocates of BC pour établir les coûts du système de services de garde provincial. Indicateurs clés :

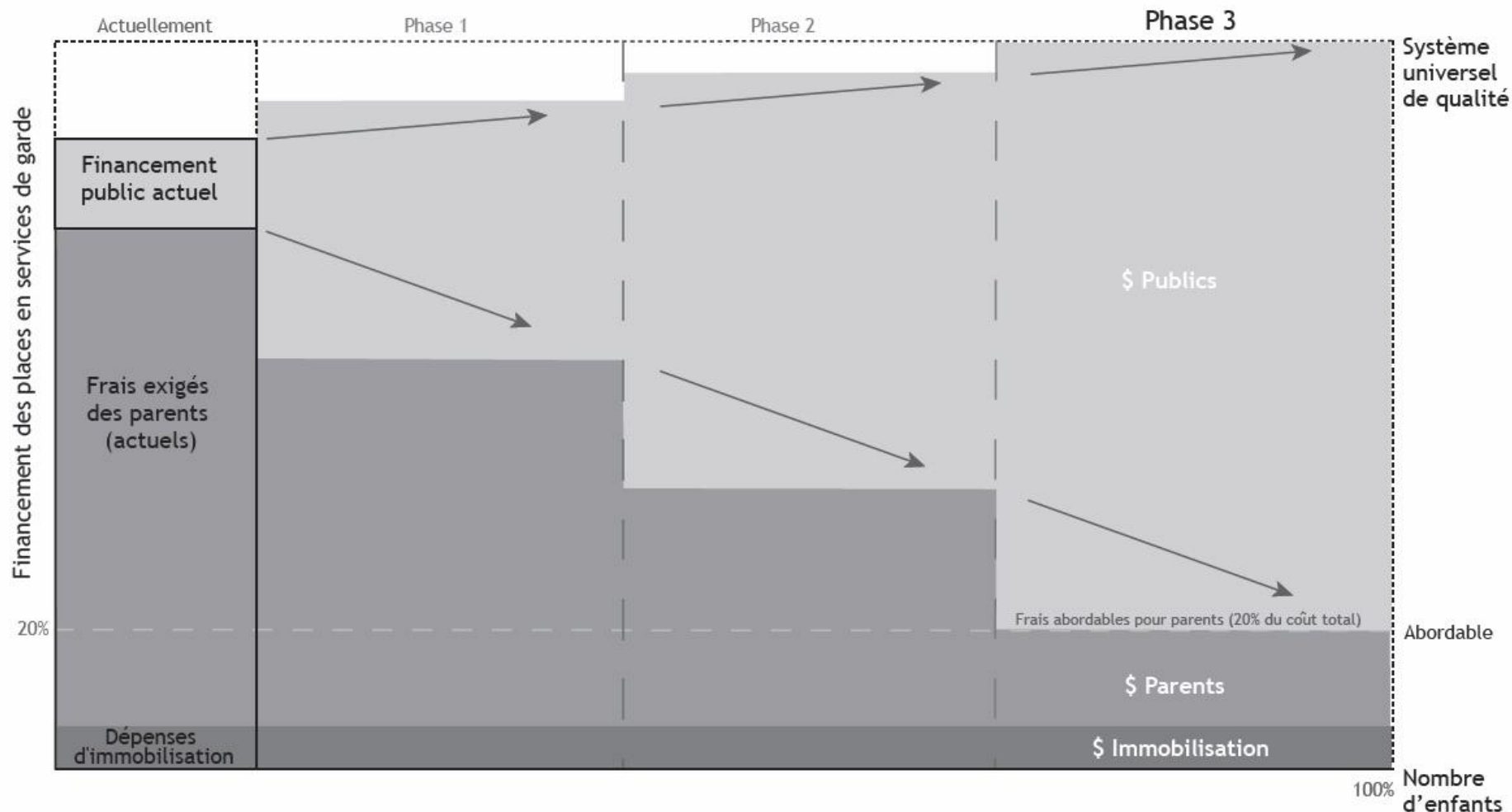
Qualité –20 \$/h + avantages pour le personnel formé

Abordabilité – parents déboursent environ 20 % du coût total

Accessibilité – places à TC et à TP disponibles pour 100 % des moins de 6 ans et environ 70 % des 6 à 12 ans; 10 % d'inclusion

Modèle d'implantation d'un système de services de garde à l'enfance

Réalisation Complète



Notes:

Par réalisation complète, on entend qu'à la fin de la phase 3, toutes personnes ayant besoin ou désirant une place à temps partiel, à temps plein ou sur une base ponctuelle dans un service de garde réglementé, abordable et de qualité, que ce soit en garderie ou en milieu familial, y auront accès.

Source:

Lynell Anderson, B.A. en comm., CGA et YWCA Canada



Mise en contexte des exigences des rapports publics

Comprendre les rapports publics sur le rendement :

« Les principaux utilisateurs des rapports publics sur la performance sont **les élus et le public** qu'ils représentent. » (par. 11)

« Au nombre des autres utilisateurs extérieurs [...], il y a des intermédiaires clés tels que les groupes d'action militante et les médias dont le rôle est important en matière de politique publique, de communications et de reddition de comptes » (par. 12).